Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260211-2023_7-DE

COMMUNE D'ARGOL – 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 03 février 2023

L'an deux mille vingt-deux, le **03 février 2023 2022 à vingt heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué **le 27 janvier 2023** s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : Henri LE PAPE, Jean-Michel LEZENVEN, Magali CHESSE, Jocelyne TURBIEZ, Denis LE DOARE, Diane PROFIZI, Martine KERMORGANT, Annie PERON, Nicolas STERVINOU, Olivier MARCHAND

Excusés: Yannick MADEC

Absents : Jean-Michel FLOCH, Elodie BUHOT, Mickaël OLLIVIER

Secrétaire de séance : Diane PROFIZI

Monsieur Yannick MADEC donne pouvoir à Monsieur Henri LE PAPE

N°2023 -7 – TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la restructuration du tableau des emplois.

Service administratif : 3 postes
- Responsable Administration générale – temps complet
- Agent administratif polyvalent et gérance postale – temps complet
- Agent administratif polyvalent – temps complet

Service technique : 4 postes
- Responsable service technique – temps complet
- Agent technique polyvalent conducteur spécialisé – temps complet
- Agent technique polyvalent – temps complet
- Agent technique polyvalent espace vert – temps complet

Service école : 4 postes
- Agent technique – cantine – temps non complet
- 3 agents techniques polyvalents – temps non complet.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **VOTE** le nouveau tableau des emplois

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)